

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 novembre 2019

**Date de la
Convocation :**
8 novembre 2019
Date d'Affichage :
19 novembre 2019

**L'an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

**Objet : Délibération n° 2019-123
Evacuation des victimes d'accidents de ski : conventions Ambulances.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentés : GRANET Céline par ARNAUD Patricia, PESQUE Caroline par FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

CONSIDERANT que dans le cadre de la sécurité sur les pistes de ski de fond et plus particulièrement en ce qui concerne l'évacuation des personnes victimes d'accidents de ski, il est nécessaire de passer une convention avec un ambulancier privé compte tenu du fait que la commune ne dispose pas d'un service communal d'ambulance.

Vu les propositions tarifaires de « Ambulances Altitude » et « Ambulances Assistance 05 » pour la saison 2019/2020, à savoir :

- Evacuation semaine : 116 €.
- Evacuation jours fériés et Dimanche : 165 €.

CONSIDERANT qu'en fonction des disponibilités d'intervention il serait souhaitable de retenir les deux Sociétés d'ambulance,

Vu les projets de convention pour l'évacuation des personnes victimes d'accidents sur les pistes de ski de fond ci-annexés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'exposé de M. le Maire
- **APPROUVE** les termes des projets des conventions annexées à la présente délibération,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions avec le représentant des « Ambulances Altitude » et « Ambulances Assistance 05 ».

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE